

Infoparent

pour les parents

2026-2027

Centre
de services scolaire
de Kamouraska-
Rivière-du-Loup

Québec

École de la Marie-Montante,
de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Édition : octobre 2026

Chers parents,

L'automne est bien installé et l'année scolaire est maintenant lancée! Sous notre thème annuel, « **Cap sur ta réussite** », nous accompagnons chaque élève en privilégiant au quotidien des valeurs qui nous sont chères : la **bienveillance**, le **respect** et l'**engagement**.

Nous constatons déjà de belles réussites grâce aux efforts de tous. Cependant, la réussite des enfants repose avant tout sur une collaboration étroite entre l'école et la famille. Votre présence, votre encouragement et l'intérêt que vous portez à leur parcours scolaire sont des éléments essentiels à leur développement et à leur épanouissement.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre précieuse collaboration. **Ensemble, continuons à garder le cap sur la réussite de nos élèves!**

ACPelletier

Annie-Claude, directrice

Dans ce numéro :

2. Appels à l'école
Contribution caisse Desjardins
Organisme JE COLLATIONNE
Bibliothèque scolaire
3. Habillement des élèves
Première communication
Rencontre CÉ/Spectacle Noël
4. Activités après l'école
Facturation cahiers d'exercices
5. Calendrier des rencontres—procédure de traitement plaintes
6. Rappel important—heures surveillance cours d'écoles et « quand garder son enfant à la maison? » invitation CÉ
7. Calendrier du mois

CAP SUR
TA RÉUSSITE !



BIENVEILLANCE

J'accepte de travailler avec tous.



ENGAGEMENT

Je m'implique dans l'atteinte de nos objectifs communs.



RESPECT

Je salue les personnes que je croise.



➤ Chaque élève a le pouvoir d'atteindre son plein potentiel! ❤️ ➤



Afin que les appels téléphoniques soient bien dirigés; nous vous demandons d'appeler au numéro de **l'école de votre enfant** et de choisir les options qui se présentent à vous :

« 0 » : le secrétariat

« 1 » : le service de garde

« 2 » : la personne responsable d'école (entre 11h30 et 12h45) et à partir de 15h00



***** En cas d'urgence, vous pouvez faire ces 3 postes en tout temps et assurez-vous de parler à quelqu'un de vive voix.**

École de la Marée-Montante : 418-856-7045

École de l'Orée-des-Bois : 418-856-7048

École de l'Étoile-Filante : 418-856-3096



Contribution de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière

Nous voulons remercier chaleureusement la Caisse de l'Anse de La Pocatière pour nous avoir donné encore cette année, un montant afin de couvrir une partie de nos activités et sorties scolaires tout au long de l'année.



Desjardins

Caisse de l'Anse de La Pocatière



Je collationne

Cette année, l'Organisme à but non lucratif, JE COLLATIONNE fournit à notre école de l'Étoile-Filante, diverses collations pour l'ensemble de nos élèves. Nous leur disons un énorme **MERCI !**

JE COLLATIONNE réunit les forces des communautés du Kamouraska pour construire un filet social santé pour nos enfants en développement dans le milieu scolaire en lien avec la grande contribution de toutes les équipes-écoles. Cette OBNL offre de saines collations gratuites à tous les élèves de notre école primaire au quotidien et cela se réalise avec la précieuse collaboration de toute notre équipe pour la distribution des denrées alimentaires en classe.



Bibliothèque scolaire

Les visites à la bibliothèque sont commencées dans nos écoles; madame Renée accueille vos enfants à différentes dates dans le mois. Voici l'horaire :

École de l'Orée-des-Bois : jour 4

École de l'Étoile-Filante : jour 6

École de la Marée-Montante : jour 3

Votre enfant doit rapporter ses livres dans les délais requis. ♥





L'automne arrive avec sa température fraîche et pluvieuse et il devient primordial de vêtir convenablement vos enfants en conséquence de la température annoncée afin d'assurer un confort pour les enfants **lors des récréations qui sont d'une durée de 20 minutes.**



Première communication

C'est le **14 octobre prochain** que vous aurez accès à la première communication de votre enfant via le Portail Parents ou Clic École.



Première rencontre du Conseil d'établissement

La première rencontre se tiendra **le jeudi 8 octobre 2026 à 18h30,** en présentiel à l'école de l'Orée-des-Bois de Ste-Louise.



SPECTACLE DE NOËL – À VOTRE AGENDA!

École de la Marée Montante - St-Roch-des-Aulnaies

Afin de permettre aux parents de **planifier leur horaire à l'avance** et d'être présents à notre super spectacle de Noël, nous vous informons que celui-ci aura lieu **le 17 décembre en après-midi.**



Date à retenir : **17 décembre 2026**



Spectacle de Noël – en après-midi

Les **heures précises** ainsi que les informations concernant le déroulement de l'activité vous seront communiquées dans l'**Info-Parents du mois de décembre.**





Votre enfant est inscrit à une activité qui se déroule **à l'extérieur de l'école après les classes**? Et qui n'est pas organisée par l'école ?

Merci de nous en informer à l'avance.

Nous devons savoir **où se dirige votre enfant après les classes**. Si celui-ci doit prendre **un autobus différent de celui qui lui est habituellement assigné**, il est essentiel que nous puissions en aviser le transport scolaire ainsi que le personnel concerné.

Cette information est essentielle pour assurer la sécurité de votre enfant et éviter toute confusion au moment du départ.

Merci de votre précieuse collaboration!



Au cours du mois d'octobre, vous recevrez, dans votre portail **Mozaïk Parents**, la facture relative aux cahiers d'exercices de votre enfant.

Nous vous remercions de bien vouloir **acquitter cette facture dans les meilleurs délais** afin de faciliter le traitement des paiements et d'éviter tout retard.

Merci de votre collaboration!



Si votre enfant fréquente **pour la première fois** une école, vous devez créer un compte sur **Mozaïk Parents**.

Lors de la création de votre compte, vous devrez fournir **le code permanent** ou **le numéro de fiche** de votre enfant.

Vous n'avez pas cette information?

Veuillez communiquer avec Mme Sylvie Thériault, secrétaire de l'école, afin de l'obtenir.



Motivation de l'absence de votre enfant via Portail Parents ou Clic École

Vous pouvez motiver l'absence de votre enfant par le biais de votre application « Portail Parent » ou Clic-école en utilisant la pastille « Absences » et répondre aux questions demandées.

C'est un outil efficace et rapide.



Rencontre Comité de parents



Les rencontres débutent à 19 h (en ligne)
ou à 19 h 30 (en présentiel).

Ces rencontres sont ouvertes au public.



Si vous désirez assister ou prendre la parole lors d'une
rencontre, vous devez remplir le formulaire ci-joint
et le faire parvenir au secrétariat général 24 heures avant
la rencontre, à l'adresse secgen@csskamloup.gouv.qc.ca,
ou signifiez votre intention par téléphone au
418 862-8201, poste **3066**.



6 octobre 2026 à 19 h 30



Rivière-du-Loup :

Centre de services de
Rivière-du-Loup
Salle Kamouraska

464, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C2



* Utiliser l'entrée
à l'arrière (rue Saint-André).



Saint-Pascal :

Centre de services
de Saint-Pascal
Salle Chanoine-Beaudet

535, avenue de l'Église
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0



* Utiliser l'entrée du
Centre de services de
Saint-Pascal.



La Pocatière :

École polyvalente
La Pocatière
Salon collaboratif

950, 12^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0



* Utiliser l'entrée du
côté du gymnase.

Procédure de traitement des plaintes et des signalements



* À noter qu'un protecteur régional de l'élève pourra examiner une plainte sans que les deux premières étapes n'aient été franchies, si :

1. Il est d'avis que le respect de ces étapes n'est pas susceptible de corriger adéquatement la situation ou que le délai de traitement de la plainte aux étapes précédentes rend l'intervention du protecteur régional de l'élève inutile;
2. La plainte concerne un acte de violence à caractère sexuel.

** Le protecteur régional de l'élève aura 20 jours ouvrables pour terminer l'examen de la plainte et déterminer les conclusions. Le protecteur national de l'élève aura quant à lui 5 jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décide d'examiner la plainte, il aura alors 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, s'il le juge opportun, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.



Nous souhaitons vous rappeler qu'en dehors des heures suivantes, vos enfants ne sont pas sous notre responsabilité et qu'il n'y a pas nécessairement de présences en cas d'accident.

Nous vous demandons d'être très vigilants et de respecter ces heures et ce, pour la sécurité de nos élèves.



Heure de surveillance dans les cours d'école

Il y a surveillance dans les cours d'école :

- Le matin de 8h00 à 8h05
- Le midi de 11h25 à 11h30
- Le midi de 12h45 à 12h50
- Le soir de 15h10 à 15h15



Veuillez aussi noter que si vous prévoyez venir chercher votre enfant en fin d'avant-midi ou d'après-midi, en cas de retard, nous l'enverrons au service de garde et des frais vous seront facturés.

Merci de votre collaboration.



Quand garder son enfant à la maison ?

C'est le retour de la saison des microbes. L'état général de votre enfant déterminera s'il devrait rester à la maison ou venir à l'école. S'il est fatigué, fiévreux, grincheux, manque d'énergie ou qu'il a des malaises, il serait préférable de le garder à la maison.

Ces conditions ne sont pas propices à ses apprentissages.



Quand faut-il s'isoler | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

En cas de symptômes de gastro-entérite, nous vous demandons de garder les enfants 24h après le dernier symptôme. La gastro-entérite est aussi très contagieuse.

Je comprends que les dernières années ont été peut-être plus exigeantes. Toutefois, je crois que le repos est la meilleure arme pour aider les enfants à reprendre des forces rapidement et éviter l'effet boule de neige au sein des classes.

Merci de respecter ces consignes et de votre honnêteté.



Annie-Claude Pelletier,
directrice



Le savais-tu?

Le conseil d'établissement est un lieu où les parents ont une **voix réelle** dans la vie de l'école ou du centre!



Les parents y **participent aux décisions** qui influencent directement le milieu de vie et la réussite des élèves.

Parmi les sujets discutés, on retrouve notamment :



Le projet éducatif et les priorités de l'établissement;



Les activités éducatives, culturelles et sportives;



Les règles de fonctionnement et certaines politiques de l'école;



L'organisation de services destinés aux élèves;



L'utilisation de certaines ressources et contributions financières;



Les mesures favorisant le bien-être, la sécurité et la réussite des jeunes.



En partageant leur point de vue, **les parents contribuent** à faire évoluer le milieu en fonction des besoins réels des élèves et des familles.

Implication des parents
(invitation)

S'impliquer au conseil d'établissement, c'est **participer activement** à la réussite et à l'épanouissement de tous les élèves!

Votre voix fait une différence pour nos enfants!

Ensemble, faisons grandir notre école!

